

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....08 décembre 2015

Présents : M. MADEDDU, F. MICHALOVITCH, MH CUNIN, S. SEURAT, F. GROSGEORGE, C. MATHIEU, P. HOLLARD, B. MARIATTE, MP RICHARD, M. MICHEL, JM. PIERRET, N. OCTAVE, F. CLAUDON

Absent :

Absents excusés : A. MASSON, F. LAMBERT

Secrétaire : N. OCTAVE

Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, présente le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale à l'assemblée.

1) Avis sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale:

Les membres du Conseil émettent un avis favorable au projet de schéma départemental de la coopération communale proposé par le Préfet. Il prévoit une communauté d'agglomération regroupant les communautés de communes de Saint-Dié-des-Vosges, des Hauts-Champs, de Fave Meurthe Galilée, du Val de Neuné, du Pays des Abbayes, de la Vallée de la Plaine.

Voté à l'unanimité.

2) Convention de passage du réseau pluvial sur une propriété privée:

La parcelle cadastrée AN 602 route de Mardichamp sera traversée par une canalisation d'eaux pluviales avec un regard visitable afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales. Une convention sera signée avec le propriétaire du terrain. Le Conseil Municipal approuve la convention découlant de ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer et exécuter ladite convention.

Voté à l'unanimité.

3) Avis sur la demande d'affiliation du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de L'Ouest des Vosges (P.E.T.R.) au Centre de Gestion

Le Conseil émet un avis favorable pour l'affiliation au Centre de gestion des Vosges du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Ouest des Vosges composé des communes suivantes : Bassin de Neufchâteau, Pays de Mirecourt, Pays de Châtenois, Vittel-Contrexéville, Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny.

Voté à l'unanimité.

4) Réduction du débit d'eau potable pour les factures impayées :

Le Conseil Municipal donne son accord pour procéder à compter du 15 janvier 2016 à la réduction des débits d'eau pour les usagers dont les relances ont été infructueuses.

Voté à l'unanimité.

Départ de Madame Françoise MICHALOVITCH

5) Attribution de la prime de ravalement de façades- année 2015 :

La demande de prime de ravalement de façades présentée est accordée.

Voté à l'unanimité.

6) Décision modificative n°2 –Budget Général :

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 du budget général.

Voté à l'unanimité.

7) Gratification relative à l'octroi de la médaille du travail :

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire d'attribuer un gratification sous forme de bons d'achat aux agents communaux récipiendaires de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Voté à l'unanimité.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....08 décembre 2015

8) Attribution d'une subvention exceptionnelle au Football Club de Saint-Léonard :

L'assemblée décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700 € à l'association du Football Club de Saint-Léonard pour l'achat d'équipements pour leurs deux équipes de débutants.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Le règlement des ordures ménagères est consultable en Mairie
- Une subvention d'un montant de 190 513 € a été accordée par le Conseil Régional de Lorraine pour les travaux d'aménagement de la voie verte entre Anould et Saint-Léonard et l'aire de jeux.
- Révision des contrats des photocopieurs : une consultation a été lancée pour la révision des contrats des photocopieurs (Mairie + Ecoles).

La séance est levée à 22h00

Vu par nous, Maire de la Commune de SAINT-LÉONARD.....
Pour être affiché le 15 décembre 2015 à la porte de la Mairie,.....
Conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 Août 1884.

A.....SAINT LEONARD....., le 15 décembre2015

**Le Maire,
Marc MAEDDU**

